

Bureau postal de dépôt
1030 Bruxelles 3

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1030 BRUXELLES 3
1 / 3392

N° d'agrément P 801338

LA LIGUE WALLONNE



**Périodique mensuel d'études et d'actions de la Ligue Wallonne de la Région de Bruxelles,
attaché à la diffusion de la culture française et à la promotion de la communauté Wallonie-Bruxelles.**

Adhésion : 10,00 Euros

Fondée à Etterbeek en 1913 - Affiliée à l'U.G.W.B.

96^{ème} année

C.B. 145-0539031-61

Mars 2009

Ligue Wallonne - ASBL - 1200 Bruxelles

<http://www.liguewallonnebruxelles.be>

Ne paraît pas en Juillet et en Août

Editeur responsable : Marie-Claire DALOZE - WILLIQUET, **présidente**
Avenue du Onze Novembre, 28,- Bte 2
1040 Bruxelles - Téléphone : 02.734.77.02

Retour du courrier : Raymond WATRICE, **administrateur-trésorier**
Avenue V. Gilsoul, 70 - 1200 Bruxelles
Téléphone : 02.770.62.21

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Imprimerie Impri-Compo s.p.r.l. - Rue Victor Rauter, 28A - 1070 Bruxelles - Tél.: 02.524.04.92 - Fax : 02.527.00.98

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

« Ma plus belle histoire d'amour... »

Chers amis,

Je suis heureuse de vous accueillir à notre traditionnel déjeuner de la Saint-Valentin et je vous remercie d'avoir répondu nombreux, comme chaque année, à notre invitation.

Voulez-vous excuser notre présidente honoraire Madame Gilberte Lambot, empêchée d'être parmi nous pour des raisons médicales. Je tiens à la remercier encore pour les 26 années au cours desquelles son dévouement, sa compétence, son attention à chacun ont fait de la Ligue wallonne ce qu'elle est aujourd'hui.

Avant de citer « en leurs titres et qualités » les représentants des différents cercles wallons, je remercie tous ceux qui, pour nous rejoindre, ont parcouru bon nombre de kilomètres, qu'ils soient venus de Namur, du Brabant wallon, de Tournai ou d'autres lieux encore de notre Wallonie.

Merci aux représentants des différents cercles wallons et du monde politique qui nous honorent de leur présence :

- M. Roland Bartholomé, président des Wallons du Bassin du Centre.
- M. Christian Bocquet, président des Tournaisiens de Bruxelles.
- M. Joseph Bodson, président de l'Association Royale des Écrivains de Wallonie.
- Mme Françoise Charue, présidente des Aînés Francophones.
- M. Jean-Marie Fox, président du Cercle Royal Gaumais et Madame Any Dedecker-Clément, trésorière.
- Madame Lisette Degauquier, présidente des Fêtes de Wallonie.
- Madame Jacqueline Ezersky, présidente du Cercle Royal des Couvinois de Bruxelles.
- Monsieur José Gauthier, secrétaire de l'Association Wallonne de la Woluwe à Auderghem (AWWA).
- Monsieur Jean-François Goosse, du Rassemblement Bruxelles-France.

- Madame Janine Holsbecks et Madame Carmen Masure, du Rassemblement Wallonie-France.
- Marie-Rose Lixon, secrétaire de l'Union culturelle wallonne et secrétaire des Tournaisiens.
- Madame Alice Noël, administrateur du Cercle Royal Gaumais.
- Monsieur Fernand Rossignol, président du Cercle Royal Borain de Bruxelles.

Permettez-moi de vous présenter et de remercier chaleureusement les membres du Conseil d'administration de la Ligue wallonne qui travaillent dans l'ombre : Madame Gilberte Lambot, présidente honoraire, Madame Monique Dineur, Madame Annette Loor - qui regrette de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui, Monsieur Alain De Ridder, Monsieur Michel Legrand, Monsieur Albert Lambot et notre infatigable secrétaire-trésorier Monsieur Raymond Watrice. Un grand merci également à Madame Suzanne Michaux toujours prête à venir à la rescousse dès qu'on l'appelle.

La situation politique n'est guère plus souriante que la situation économique et chacun se demande avec appréhension ce qui sortira des urnes en juin prochain. La Ligue wallonne ne peut que vous répéter sa conviction la plus profonde : le salut des Wallons et des francophones de Bruxelles et sa Périphérie passe par la solidarité Wallonie-Bruxelles.

Cette journée est consacrée aux amoureux et à l'amour, ne la chargeons pas trop de nos soucis et de nos angoisses, nous les retrouverons bien demain. En cette Saint-Valentin, je voudrais, paraphrasant Barbara, vous dire : « Ma plus belle histoire d'amour... », celle sans qui les autres n'auraient pas existé, c'est la langue française ; ma langue maternelle, irisée de nuances wallonnes – les langues wallonnes, ces sœurs aînées du français ou, comme disait Julos Beaucarne, « ce latin venu à pied du fond des âges ». Le français, la première langue qui toucha mes oreilles et mon cœur, qui me permit de communiquer, de penser, d'aimer. La langue française pour laquelle, avec vous, je me battrai jusqu'à la limite de mes forces.

Je vous souhaite un bon appétit et une excellente après-midi.

Marie-Claire DALOZE-WILLIQUET
22 février 2009

POLITIQUE

BRUXELLES A 3 MOIS DES ÉLECTIONS - SA DESTINÉE...

Que devient Bruxelles à trois mois des élections ? On ne l'entend pas ! Le Chômage reste stable aux alentours des 21 % ; l'Environnement est stable dans la stagnation ; les Nuisances sonores dues au trafic aérien au-dessus de Bruxelles sont toujours présentes ; la Propreté ne s'améliore pas ; les Finances restent stables à leur maigre niveau ; la Fonction Publique poursuit un train-train stable dans ses activités ; le Logement est stable dans son régime de diète ; seule la Mobilité se distingue parmi ses confrères et consœurs, elle s'active vers le bas...

Dire que le gouvernement bruxellois ne travaille pas, qu'il subit les évènements serait médire. Il fait son possible dans un contexte politique peu ordinaire, tiraillé par le Nord qui veut s'emparer de Bruxelles, délaissé par le Sud enlisé dans des luttes claniques.

Fin décembre 2007, **Charles Picqué**, PS, ministre-président de la Région de Bruxelles se disait « sidéré par le manque d'intérêt à l'égard de Bruxelles, comme si quelque part, dans ce pays de déraison, on avait oublié que Bruxelles est la vache à lait du pays ». Amer, il affirmait : « ... Mais si Bruxelles reste victime, je préfère retrouver ma liberté de réaction et de parole dans une posture plus offensive que d'être ministre ou ministre-président ».

L'opposition MR enfonçait le clou. Sa nouvelle cheffe de groupe **Françoise Schepmans** pianotait : « On a le sentiment qu'on va faire tourner des assiettes jusqu'en 2009 en faisant beaucoup de communication, mais que, d'ici à la fin de la législature, il n'y aura pas eu de concrétisation. Aucun projet de métro dans les cartons ; rien pour les classes moyennes en matière de logement ; l'emploi reste orienté sur de pseudo-leviers publics ; un projet culturel sans audace, sans vision, sans ambition ; la propreté, c'est un échec : Bruxelles est sale ; la paupérisation s'étend... Chaque ministre a porté des projets intéressants dans son coin, certes, mais il n'y a pas de cohérence. Charles Picqué n'a pas eu la volonté de jouer le chef d'équipe. On n'a pas non plus senti Bruxelles vibrer à partir d'un projet collectif... »

Olivier Maingain, FDF, député fédéral, président du FDF, dénonce l'affaiblissement des politiques sociales à Bruxelles : « ... Cette majorité (CDH-PS, ndlr) a accepté le chantage des ministres Vanhengel, Open VLD, Smet, SP.A, et Grouwels, CD&V, qui ont refusé un refinancement par la Région bruxelloise des politiques sociales via la Cocof et la VGC ».

Juin 2008. Dans ce concert de lamentations, **Didier Gosuin**, FDF, député régional bruxellois, publie un livre « Le défi social bruxellois » ; il veut replacer le citoyen au sein du débat politique. Il pèse ses mots : « Le défi social est le problème numéro un. Notre capacité à l'affronter va conditionner la survie de Bruxelles ».

Fin septembre 2008, Charles Picqué, PS, ministre-président de la Région de Bruxelles, reste amer : « Le compte à rebours a commencé qui annonce une pénurie de moyens pour Bruxelles. Nous sommes au moment où les séquelles de notre sous-financement vont se faire sentir... Nous sommes dans un combat pour la survie... ».

A la même époque, deux éminentes personnalités du monde associatif lançaient un appel à la résistance : Marc Frère, président de l'Arau, Atelier de Recherche et d'Action urbaines, et René Schoonbroodt, ancien président de l'Arau : « ... Résistons parce que nous existons. Révétons à ceux qui veulent profiter, non pas de notre faiblesse, mais de notre richesse que nous existons. Réaffirmons l'originalité de notre ville, de notre savoir-vivre, de notre culture urbaine... Opposons calmement, mais avec détermination, la

réalité de notre existence. Protégeons la démocratie, protégeons notre ville. Résistons à cette nouvelle bruxellisation, qui s'attache aujourd'hui à nos institutions... ». Marc Frère et René Schoonbroodt invitent les Bruxellois à se rassembler tous les premiers samedis matin à 11 heures place de la Monnaie sous le slogan : « Nous existons, nous sommes un million ».

Octobre 2008. Au cours de la discussion sur la déclaration de politique générale au Parlement bruxellois, la cheffe de groupe politique MR, Françoise Schepmans, dénonce à nouveau une « absence de politique dans le Plan de développement international de Bruxelles ; on ne trouve rien de concret sinon un beau catalogue d'intentions ». Didier Gosuin, FDF, député bruxellois, ancien ministre bruxellois, est aussi très critique, notamment à l'égard de la politique du logement : « A une époque, on construisait ou on rénove des logements. Aujourd'hui, on les identifie... ».

Le manque d'allant du gouvernement bruxellois est souligné par le représentant de Groen, **Adelheid Byttebier** : « C'est un portemanteau où sont pendus les desideratas des différents cabinets, mais sans globalité ».

Les parlementaires bruxellois de la majorité ne sont pas en reste dans la distribution des pains aux ministres. **Denis Grimberghs**, chef de groupe CDH, exprime son scepticisme à l'égard de « l'idée de voir acheter 500 logements pour être loués comme logements moyens. Si la nouvelle est très certainement excellente pour les vendeurs potentiels à qui on offre sur un plateau d'argent une occasion rêvée de gonfler encore un peu plus leurs prix de vente, je ne pense pas qu'elle fasse l'affaire de candidats acquéreurs à revenus moyens ». **René Vervoort**, chef de groupe PS, exprime son inquiétude à propos des projets d'élargissement du ring par la Région flamande et de la jonction Nord-Midi par la SNCB : « Il a fallu des décennies pour cicatrifier la plaie de la première jonction... La SNCB n'a eu aucun égard jusqu'à présent pour la mobilité interne à Bruxelles ».

Atmosphère bien lourde dans laquelle se développe un sentiment de résignation, un manque de foi dans l'avenir, une renonciation, abandon, un « à quoi bon »... Les dires de **José Happort**, PS, président du Parlement wallon ne sont pas étrangers à la morosité qui envahit Bruxelles : « Au parlement bruxellois de bouger, avec sa composante flamande. C'est trop facile. Les partis flamands roulent des mécaniques pour faire plaisir à leurs extrémistes. Et on demande aux Wallons d'éteindre les incendies qu'ils allument. »

Charles Picqué, PS, ministre-président de la Région de Bruxelles, ne parvient pas à convaincre, à régénérer Bruxelles : « On travaille, se contente-t-il de dire ; on emploie notre énergie à faire en sorte que Bruxelles reste un îlot de paix communautaire. Jusqu'à présent, on tient la route ». C'est maigre, Charles Picqué réaffirme bien les trois exigences bruxelloises : « le financement, l'élargissement, la gestion concertée de l'hinterland ». Exigences, mollement défendues ; le conditionnel fleurit : « ... Si la Belgique disparaissait, tout le monde perdrait. Et on serait toujours dans les problèmes ; on n'est pas sur une île ici, hein ! Bruxelles serait toujours au cœur de concurrences, de frustrations ; les deux Brabant sont liés, dans leur développement, à Bruxelles ».

Remémorons-nous la pensée du poète suisse Virgile Rossel et adressons-la à notre Communauté française constituée de Bruxelles et sa périphérie, de la Wallonie et des Foyons : « Toi, c'est mon cœur, Et je t'aime ». Continuons la lutte et forçons les politiciens francophones à la soutenir fermement. La Communauté française est notre salut... Affirmons que Bruxelles et sa périphérie avec la Wallonie et les Foyons forment une même communauté ; leur réunification est inscrite dans l'histoire. Elle demande ténacité et courage...

Bruxelles à trois mois des élections... Bruxelles dépressive... Bruxelles espérant...

Raymond WATRICE

AVEC OU SANS LIÉ ?

VENDRE OU NE PAS VENDRE LA WALLONIE ET BRUXELLES A LA FLANDRE ?

Dilemme ou pas dilemme ? Etre ou ne pas être ? Le choix pour le Wallon et pour le Bruxellois francophone est unique : OUI au français, sa langue, sa culture, OUI à son âme. NON au néerlandais (flamand).

Nous l'avons dit, nous l'avons re-répété, la Flandre veut TOUT le territoire belge pour assurer à son peuple la prospérité, gravement menacée dans une et deux décennies : vieillissement de sa population, vieillissement de l'infrastructure de son économie, pénurie d'eau, de sol, de bras, extinction de sa langue... La Flandre sait.

Qui est Rudy Aernoudt ? Un pur produit de la Flandre inquiète de son avenir, de la Flandre qui a conscience de sa fin ! Son programme est purement flamand, teinté d'unitarisme pour appâter les Wallons et les Bruxellois, les tenants du « tout-à-tout » par égocentrisme.

Rudy Aernoudt cogne : « Le drame de la Wallonie, ce sont le PS et les syndicats ». Bien joué ! Il vise le maillon vulnérable de la Francophonie belge, alléché par le goût du pouvoir, tourmenté par le gène de l'anti-socialisme ; titillé par l'appel de l'ultralibéralisme.

Son programme : scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, non-élargissement de Bruxelles, bilinguisation obligatoire et accélérée de Bruxelles et de la Wallonie, primauté du néerlandais, la langue du plus grand nombre, création du Grand Bruxelles, suppression des provinces, réduction des allocations sociales, régionalisation de l'enseignement... Tout centré sur le programme flamand de conquête de Bruxelles et de la Wallonie pour obtenir la liaison avec le bassin industriel de la Ruhr, vital pour le sauvetage des ports maritimes d'Anvers, de Gand et de Zeebrugge...

C'est avec raison que Olivier Maingain, président du FDF, la branche principale du MR à Bruxelles, exprime son inquiétude devant l'infiltration des idées flamandes dans les rouages du MR : « Ceux qui veulent rejoindre le MR, être sur les listes doivent adhérer à la charte du MR. Or, je ne peux accepter l'idée d'une régionalisation de l'enseignement comme le veut Rudy Aernoudt. Et nous n'avons pas la même vision de Bruxelles : il ne connaît pas Bruxelles et la juge d'un point de vue assez flamand – avec, par exemple, cette idée qu'il y a trop d'institutions à Bruxelles alors qu'il y a moins de mandataires qu'en Brabant flamand ! » Olivier Maingain souligne : « A Bruxelles, les deux composantes du MR sont les libéraux et le FDF ; il est difficile de considérer qu'il y ait un quatrième partenaire (Ndlr, le MCC de Gérard Deprez est le troisième partenaire), car il n'a pas une assise marquée et ne peut prétendre être un porte-parole avisé ». Olivier Maingain ajoute à l'égard du programme ultralibéral initié par Rudy Aernoudt : « Tous les chômeurs ne sont pas des volontaires du chômage ! Or, sa vision, c'est celle du Wallon profiteur de l'assistanat... ».

Bruxelles phagocytée. La Flandre à la lancée de la conquête de la Wallonie, boostée par l'égocentrisme. Le Mouvement flamand triomphant !

Raymond WATRICE

PÉRIPHÉRIE BRUXELLOISE : ACCÈS AUX ECOLES FRANCOPHONES

Nous avons interrogé Olivier Maingain, FDF, député-bourgmestre, président du FDF sur la suite réservée à la proposition de loi, déposée en commun avec les parlementaires Corinne De Permentier et Bernard Clerfayt, portant sur l'accessibilité des écoles francophones en périphérie bruxelloise. Ils invitaient la Belgique à répondre à l'appel de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à l'effet de mettre en œuvre un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme selon lequel les écoles francophones devaient être accessibles à tous.

Nous vous communiquons ci-après la réponse du député-

bourgmestre Olivier Maingain. La problématique reste entière, les partis flamands refusent de prendre la proposition de loi en considération.

Propos recueillis par Raymond WATRICE

L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, dans la résolution 1301, appelle la Belgique à mettre en œuvre pleinement, sans plus tarder, l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme rendu le 23 juillet 1968.

Pour rappel, la Cour avait en effet estimé que l'article 7§3 de la loi du 2 août 1963, qui régit l'emploi des langues dans l'enseignement dans les six communes périphériques, était contraire à l'article 2 du Protocole additionnel à la Convention combiné avec l'article 14 de la Convention dans la mesure où cette législation prévoit que l'enseignement organisé en français dans ces communes n'est accessible qu'aux enfants dont les parents résident dans ces communes, alors que cette restriction n'existe pas pour toutes les autres communes du Royaume.

Ce faisant, la loi empêche les enfants francophones domiciliés dans les communes sans facilités d'accéder, en raison du lieu de résidence de leurs parents, à un établissement scolaire existant dans ces communes : il s'agit en l'occurrence d'une discrimination fondée notamment sur la langue.

Il convient de rappeler que depuis plus de quarante ans, l'Etat belge, sur pression de la Flandre, refuse d'adapter sa législation en conformité avec l'arrêt de la Cour et la disposition jugée illégale continue d'être appliquée.

La problématique reste entière car les directions d'établissement francophones des communes périphériques attachées au respect de la loi sont contraintes de continuer de refuser d'inscrire des enfants francophones dont les parents résident dans des communes sans facilités pourtant voisines ou dans des communes de la Région bruxelloise ou de la Région wallonne, parfois très proches géographiquement.

Depuis le vote de la résolution, aucune démarche positive n'a été accomplie ni au Gouvernement fédéral ni au niveau des autorités flamandes afin de répondre à la recommandation du Conseil de l'Europe.

Par ailleurs, nous persistons à considérer que les autorités du Conseil de l'Europe ont été abusées par un Mémoire du Gouvernement belge de 1972 déposé au Comité des Ministres et par lequel l'Etat belge avait présenté une argumentation juridique fallacieuse pour refuser de répondre à la violation constatée par la Cour.

Cette argumentation était fondée sur le fait que les communes périphériques avaient été intégrées à la région de langue néerlandaise par la réforme de l'Etat de 1970 (loi du 23 décembre 1970) pour justifier la disparition de la violation alléguée par la Cour alors qu'en fait elles disposent d'un statut spécifique sur le plan linguistique dans les lois sur l'emploi des langues en matière administrative.

La proposition de loi spéciale déposée par Olivier Maingain, Corinne de Permentier et Bernard Clerfayt, n'a d'autre objectif que de faire exécuter un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme datant de 1968.

Malgré la demande de mise à l'ordre du jour de la Commission compétente, celle-ci est restée lettre morte, les partis flamands refusant obstinément de discuter de cette proposition de loi arguant que le problème est réglé depuis...1970, alors que juridiquement cette disposition jugée illégale par la Cour européenne est toujours d'application dans l'ordre juridique interne.

Il faut également savoir qu'un dossier contentieux, à la suite d'un recours initial introduit contre cette discrimination par des parents francophones domiciliés à Beersel qui souhaitaient inscrire leur enfant dans une école de Rhode-Saint-Genèse, inscription qui leur avait été refusée, est actuellement pendante à la Cour de Cassation.

Sans doute faudra-t-il à nouveau retourner à Strasbourg pour espérer à nouveau faire condamner la Belgique.

PAS DE BOYCOTT DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES !

La pacification est en marche ! Le nord du pays et en particulier les communes flamandes autour de Bruxelles ne boycotteront pas l'organisation des élections européennes. Aussitôt, de beaux esprits ont constaté que la Flandre faisait un geste et que cela augurait peut-être une nouvelle approche dans le dossier sensible de Bruxelles-Hal-Vilvorde, d'autant que l'arrondissement de B.H.V. n'est pas scindé pour les élections européennes.

Cela étant, ce revirement mérite une petite explication afin que les Francophones ne s'enfoncent dans un optimisme béat.

D'abord, mais ce n'est pas l'essentiel, sur le plan juridique, l'arrêt de la Cour constitutionnelle - qui, rappelons-le, n'exige pas la scission - ne concerne que les élections législatives et pas les élections européennes.

Ensuite et surtout, dans les faits, les électeurs francophones autour de Bruxelles ne comptent pas, car ils ne sont pas repris dans le calcul pour la répartition des sièges entre le collège francophone et le collège néerlandophone, ce qui est très avantageux pour les Flamands.

Comment ?

Le nombre de parlementaires européens a été réduit de 24 à 22 par un arrêté royal du 24 octobre 2008, publié dans le Moniteur belge du 27 novembre 2008, soit 13 Néerlandophones, 8 Francophones et 1 Germanophone.

1^{ère} étape : le diviseur électoral

Ce diviseur s'obtient en divisant le chiffre de la population du Royaume (10.296.350, basé sur le dernier recensement de 2001), diminué de la population de langue allemande (71.304), par 21 (nombre de sièges à pourvoir).

Ce diviseur s'établit à **486.907** ($10.296.350 - 71.304 = 10.225.046 : 21 = 486.906,95$ arrondis à 486.907).

2^e étape : la répartition entre F et N

Le nombre de **Francophones** comprend deux parties :

1. le nombre d'habitants dans la circonscription électorale wallonne ;
2. la partie de la population de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale (19 communes), qui se calcule sur la base des votes émis en faveur des listes francophones aux élections régionales de 2004.

Le nombre des **Néerlandophones** comprend trois parties :

1. le nombre d'habitants de la circonscription électorale flamande ;
2. la population de l'arrondissement administratif de Hal-Vilvorde ;
3. la partie de la population de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale (19 communes) sur la base des votes émis en faveur des listes néerlandophones.

Compte tenu que, sur la base des votes émis, la répartition à Bruxelles est de 86,22% pour les Francophones et de 13,78% pour les Flamands, cela fait au niveau de la population 839.427 habitants pour les Francophones et 134.138 pour les Flamands.

Cela fait

Pour les Francophones, **4.122.834**, soit 3.283.407 (Région wallonne - Germanophones) + 839.427 (Bruxelles - Néerlandophones)

et pour les Flamands, **6.102.212**, soit 5.405.571 + 562.503 (Hal-Vilvorde) + 134.138 (Bruxelles - Francophones).

Il suffit alors de diviser le chiffre par 486.907 ; cela donne 8,47 pour les Francophones et 12,53 pour les Flamands arrondis à 13 pour les Flamands... et à 8 pour les Francophones, en vertu de la *loi du 23 mars 1989* qui prévoit que le dernier siège est attribué au collège ayant le plus grand excédent de population non encore représenté, en l'espèce le collège néerlandophone (0,53).

L'arnaque

Tout cela est passé comme une lettre à La Poste. Mais il y a un fameux lézard, puisque la population de l'arrondissement de Hal-Vilvorde est comptée **dans sa totalité** dans le collège néerlandophone, alors qu'une partie significative vote pour les listes francophones, précisément pour l'élection des parlementaires européens.

Il s'agit donc d'une véritable arnaque qui permet une fois de plus aux Flamands d'annexer la périphérie bruxelloise et de nier la présence francophone.

Si l'on avait tenu compte des 78.518 Francophones qui votent pour les listes francophones aux élections fédérales (2007) et qui représentent 23,22% des 338.166 votes exprimés, cela eût été différent ! Projeté sur la population totale, cela fait 130.613, soit 23,22% du total de l'arrondissement de Hal-Vilvorde qui est de 562.503 habitants. La répartition eût été alors différente, puisque dans ce cas la population flamande arrive à 5.971.599 et la population francophone à 4.253.447.

En appliquant le diviseur électoral de 486.907, on obtenait 12,26 et 8,74, ce qui donnait 12 sièges pour les Flamands et 9 pour les Francophones ! Ce qui reflétait d'ailleurs mieux les proportions effectives.

Conclusion

Cela veut dire que les habitants francophones de la périphérie comptent pour du beurre puisqu'ils n'interviennent pas dans la répartition des sièges. Pire, comme ils votent pour le Collège francophone, ils réduisent en due proportion le poids de chaque électeur francophone. En effet, les huit sièges sont acquis sur la base d'une population de 4.253.447 habitants... alors que la répartition est faite sur la base d'une population de 4.122.834 habitants.

En conclusion, non seulement les Flamands ont volé un siège mais ils neutralisent dans les faits et en droit les Francophones de la périphérie. Dans ces circonstances, on comprend mieux l'attitude des bourgmestres des communes flamandes qui dans leur quasi totalité (à l'exception de celui de Lennik qui n'a rien compris) ont abandonné l'idée de boycotter... en soulignant qu'ils se conformeront à l'Etat de droit.

Du côté francophone, on avale la couleuvre et aucun responsable politique n'en a fait l'analyse.

Une fois de plus, la vigilance francophone a été trompée et il ne sert à rien de prendre des positions de principe si c'est pour se faire rouler dans la farine à chaque fois. Soyons de bon compte, c'était en '89 que l'erreur de base a été faite ! En 2008, compte tenu des problèmes de B.H.V., il ne fallait pas accepter ce calcul malhonnête et il fallait avoir le courage et la prudence de le remettre en question !

Michel LEGRAND

ON NOUS ECRIT

Albert Salon, ancien Ambassadeur de France, docteur d'Etat ès lettres.

Allons-nous un jour retrouver la France ?

L'urgence est aujourd'hui d'arrêter ce qui apparait de plus en plus clairement comme **une véritable offensive** menée par des forces puissantes et convergentes, extérieures, certes, mais aussi et d'abord intérieures, venant de nos propres élites, qui semblent avoir décidé, en soutien aux forces extérieures qui veulent « punir la France » et la détruire, en haut par Bruxelles et la vassalisation à l'empire, en bas par les régionalismes et communautarismes de toutes sortes.

La nouveauté, depuis peu de temps, tient au fait que des responsables publics eux-mêmes prennent part à l'offensive. Nous y bernerons notre propos aujourd'hui.

L'urgence apparait, aveuglante, lorsqu'on compare les remarquables discours très « français » du Président de la République (9 mars 2007 et 20 mars 2008) et les actions concrètes menées par des ministres de son propre gouvernement :

- la ratification (encouragée, voire **pressée** par les ministres des Affaires étrangères et des Finances pour faire plaisir à la fois au MEDEF et à la chancellerie allemande) du Protocole de Londres, des brevets européens ;
- la bilinguisation français-anglais (sans plus de mention d'autres langues) par M. Darcos de nos chères têtes blondes... et brunes ;
- les déclarations de M. Jouyet et de M. Kouchner (titre d'un chapitre de son livre : « L'anglais, avenir de la Francophonie » !)
- le choix des Affaires étrangères de laisser diminuer les moyens de notre politique culturelle extérieure et des réseaux encore superbes d'écoles, lycées, centres culturels, instituts de recherche, alliances françaises, que nous entretenons à l'étranger ;
- l'absence de réaction du Gouvernement, malgré nos indignations publiées, à la désignation en mai 2008 par France-Télévision, entérinée par la rue de Valois, d'une chanson en anglais de M.S. Tellier pour représenter la France au concours de l'Eurovision (avec ce beau résultat : France 19^{ème} ... sur 25) ;
- le refus gouvernemental de renvoyer systématiquement à Bruxelles les documents de travail UE qui sont envoyés en anglais seulement à nos administrations centrales, malgré toutes les démarches de nos associations depuis plus de cinq ans ;
- l'abandon de fait de la solidarité privilégiée vitale avec le Québec lors du Sommet francophone d'octobre à Québec, au profit d'un alignement transparent sur les thèses fédéralistes d'Ottawa, qui étrangle ouvertement le fait français là-bas ;
- et l'acharnement de Mme Valérie Pécresse à imposer l'anglais, et l'enseignement partiellement en anglais, voire peut-être totalement à terme peu éloigné au-dessus du niveau de la licence, dans les grandes écoles et universités, et sa plainte osée dans une émission (LCP-Sénat) du 12 octobre 2008, d'être gênée par ce qu'elle traite (étonnant de la part d'un ministre de la République !) de « **lobby** de la langue française », comme si défendre ce qui fait le cœur de la Nation ne pouvait être le fait que d'un misérable « lobby ».

Oui ! Il faut retrouver la France que tant d'élites veulent réduire et soumettre à l'empire et au « marché » !

L'honneur d'une nation, comme d'un particulier, est d'être une personne bien identifiée (« quelqu'un ») et de s'y tenir. S'immerger dans un magma indistinct mène à l'oppression. Il faut s'ouvrir sans se diluer. Répondre à l'immensité du défi par l'envergure de la Résistance.

La Ligue Wallonne applique les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française.

André DECHEFF, 1310 La Hulpe

Réaction à l'article de Philippe LANGE publié dans le mensuel de Janvier 2009

Ainsi donc pour vous, il n'y a pas de francophonie belge, mais une région française (Wallonie) – tiens, nous faisons déjà partie de la France ? – et une ville française (Bruxelles) égarées dans un Etat belge !

Pour ma part, je n'y vois que la Région dite de « Bruxelles-Capitale », effectivement « égarée », non pas dans l'Etat belge mais bien dans la Région flamande relevant de cet Etat ! Que celui-ci soit dominé par une administration et un business flamands, il n'y a guère de doute à cet égard mais il appartient aux Belges francophones, unis, de rechercher les solutions les plus adéquates pour mettre fin à cet état de chose et les Français n'ont aucunement à s'en mêler et ne s'en mêlent d'ailleurs pas. D'autre part, vos sources d'information sont des plus douteuses pour oser écrire que le F.D.F. SE FAIT LE CHAMPION DE LA SURVIE de l'ex-« Belgique de papa ». Or, cette Belgique-la est morte il y a bien longtemps déjà et vous le savez très bien, mais vous exploitez cette chimère pour mieux servir vos visées rattachistes, quitte à tromper l'opinion des francophones de ce pays.

La « belgitude », elle, relève tout simplement du vécu, du ressenti d'une population et vous n'y changerez rien. Quant au F.D.F., pouvez-vous lui reprocher de simplement constater que si la Région flamande proclamait son indépendance, la Belgique n'en resterait pas moins l'Etat reconnu par l'Europe et, par soustraction, ne comporterait plus que deux entités : la Wallonie et Bruxelles, Belgique fatalement francophone, mais pas de « papa », avec des droits accordés aux minorités tant néerlandophones que germanophones de cette Belgique. Quant à la périphérie bruxelloise (tant les six communes à majorité francophone que les autres à minorités francophones significatives), Fouron, Bièvene, Espierres-Helchin, etc... Il y aurait lieu de négocier leur adhésion aux deux composantes de cette nouvelle Belgique qui se porteraient garantes des droits des habitants relevant d'autres cultures.

J'aime la France et bien plus encore la langue française. De là, à réclamer notre absorption par ce pays, je ne verserai pas dans ce délire paranoïaque. [...]

CULTURE ET LITTÉRATURE

ET SI ON RELISAIT NOS CLASSIQUES ?

A 33 jours près, il aurait été centenaire !

Bertrand le Bovier de **FONTENELLE**, né à Rouen le 9 janvier 1657 est mort à Paris le 11 février 1757. Une telle longévité était à l'époque exceptionnelle, il la dut au fait d'avoir su ménager une santé délicate, notamment en restant célibataire !



Neveu des frères **Corneille**, cet écrivain débuta par des tragédies peu convaincantes. Mais il était aussi un philosophe qui ouvrit la voie au libre examen et un homme de science. Reçu à l'Académie française en 1691, il devint en 1697 secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Il sut rendre les sciences accessibles et même attrayantes tout en en conservant l'exactitude. Son œuvre de vulgarisation scientifique la plus connue est *Entretiens sur la pluralité des mondes*. En voici un extrait : *Irons-nous dans la lune ?* Il montre la confiance de son auteur dans le progrès scientifique et invite à être modeste quant au jugement à porter sur les performances technologiques de l'époque où on vit.

*Dans cet extrait, Fontenelle imagine qu'il se promène dans un parc avec la marquise de G****

- Ces gens le la lune, me dit la Marquise, on ne les connaîtra jamais, cela est désespérant.
- Si je vous répondais sérieusement, répliquai-je, qu'on ne sait ce qui arrivera, vous vous moqueriez de moi et je le mériterais sans doute. Cependant, je me défendrais assez bien, si je le voulais. J'ai une pensée très ridicule, qui a un air de vraisemblance qui me surprend ; je ne sais où elle

peut l'avoir prise, étant aussi impertinente qu'elle est. Je gage que je vais vous réduire à avouer, contre toute raison, qu'il pourra y avoir un jour du commerce entre la terre et la lune. Remettez-vous dans l'esprit l'état où était l'Amérique avant qu'elle n'eût été découverte par Christophe Colomb. Ses habitants vivaient dans une ignorance extrême. Loin de connaître les sciences, ils ne connaissaient pas les arts les plus simples et les plus nécessaires. Ils allaient nus, ils n'avaient point d'autres armes que l'arc ; ils n'avaient jamais conçu que des hommes pussent être portés par des animaux ; ils regardaient la mer comme un grand espace défendu aux hommes, qui se joignait au ciel, et au-delà duquel il n'y avait rien... Cependant voilà un beau jour le spectacle du monde le plus étrange et le moins attendu qui se présente à eux. De grands corps énormes qui paraissent avoir des ailes blanches, qui volent sur la mer, qui vomissent le feu de toutes parts, et qui viennent jeter sur le rivage des gens inconnus, tout écaillés de fer, disposant comme ils veulent des monstres qui courent sous eux¹, et tenant en leurs mains des foudres dont ils terrassent tout ce qui leur résiste. D'où sont-ils venus ? Qui a pu les amener par-dessus les mers ? Qui a mis le feu en leur disposition ? Sont-ce les enfants du Soleil ? car assurément ce ne sont pas des hommes. Je ne sais, Madame, si vous entrez comme moi dans la surprise des Américains ; mais jamais il ne peut y en avoir eu une pareille dans le monde. Après cela, je ne veux plus jurer qu'il ne puisse y avoir commerce quelque jour entre la lune et la terre. Les Américains eussent-ils cru qu'il eût dû y en avoir entre l'Amérique et l'Europe qu'ils ne connaissaient seulement pas ?

- En vérité, dit la Marquise en me regardant, vous êtes fou.
- Qui vous dit le contraire ? répondez-je.
- Mais je veux vous le prouver, reprit-elle ; je ne me contente pas de l'aveu que vous en faites. Les Américains étaient si ignorants, qu'ils n'avaient garde de soupçonner qu'on pût se faire des chemins au travers des mers si vastes ; mais nous qui avons tant de connaissances, nous nous figurerions bien qu'on pût aller par les airs, si l'on pouvait effectivement y aller.
- On fait plus que se figurer la chose possible, répliquai-je, on commence déjà à voler un peu ; plusieurs personnes différentes ont trouvé le secret de s'ajuster des ailes qui les soutiennent en l'air, de leur donner du mouvement, et de passer par-dessus des rivières. À la vérité, ce n'a pas été un vol d'aigle et il en a quelquefois coûté à ces nouveaux oiseaux un bras ou une jambe mais enfin cela ne représente encore que les premières planches que l'on a mises sur l'eau, et qui ont été le commencement de la navigation. De ces planches-là, il y avait bien loin jusqu'à des gros navires qui pussent faire le tour du monde. Cependant, peu à peu sont venus les gros navires. L'art de voler ne fait encore que de naître ; il se perfectionnera, et quelque jour on ira jusqu'à la lune. Prétendons-nous avoir découvert toutes choses, ou les avoir mises à un point qu'on n'y puisse rien ajouter ? Eh ! de grâce, consentons qu'il y ait encore quelque chose à faire pour les siècles à venir.

Entretiens sur la pluralité des mondes, Second Soir. 1686

Texte proposé par Maroucha

Les Américains ne connaissaient pas les chevaux.

NOTRE JOURNAL

NOTRE SITE

LA LIGUE WALLONNE DE LA REGION DE BRUXELLES Le périodique mensuel francophone

Chaque mois pour toutes les lectrices et pour les lecteurs

- la pertinence d'un regard francophone sur l'actualité
- 4 à 6 pages pour accompagner notre militance
- 2 à 4 pages consacrées à la culture et aux loisirs

Adhésion : 10 € par an (10 numéros) à verser au compte n° 145-0539031-61 de Ligue wallonne 1200 Bruxelles

UNE NOUVELLE EN WALLON

Li gârde

Aléz, Lèyon, gn-a pus fin à fé vèci ! On-z-a tot séré ! Vos nè l' savîz nin ? Vos n' riwétoz jamais l' télévîsion ?..Oyi, c'est l' vraî, v' n'avoze pont d' caurs po ça !...Â bon? Vos-avîz d' dja ètindu dès bruts èt vos-avoze v'nu po veûy qwè au jusse ! Èt bill, c' èst tot vèyu !

C'èst lès chëfs qu'ont dècidé ! Mi, dji n'sos po fin là d'dins : dji faî ç' qu'on m' dit d' fé !
Dji monte di gârde po n' pus qu'on mousse è l'ûsine...C'èst zèls qui m'ont dit d' fé ça!

Aléz Lèyon, sayoz d' comprinde !...Qwè v~loz fé à vos tot seû ? Vos n' vôriz quand min.mei nin mwinrner l'assonre vèci, don? 1 n' vos faut nin sondjî! Èt pwisqui dj' vos di qu'on sère tot!

Oyi, c'èst deur après trinte ans d' mèstî à l'min. me place! Mais asteûre i faut boudjî, s'apinse zèls, èt todi baguer l's-ostèyes èvou ç' qu'on pôreûve gangnî l'pus d' caurs possible !

Oyi, mi...bin sûr qu'on m' paye co! C'èst-insi qu' ça dwètallerpwisqui dj'boute co. ..Ô, dji n' mi faî nin moru à l'ovradje, sûremint nin. Jusse li toû d' l'usine à fé, one èûre èt lèyi l'ôte...On m' paye po m' porwin.ner, qwè !

Ci qu' vos aloz div'nu, Lèyon ? A v' dire li vraî, dji n'èl sé nin èt ça n' mi r'gârde nin...

Èt mi d'abôrd? A qwè ç' qui tot ça va toûrner?
Po l' momint dji fé m' bèsogne èt-z-èspêchî quêt fiye one binde d'èwârés -i gn'a todi dès parèys don -di v'nu spotchî èt spîyî tot ç' qui d'meûre à spotchî èt à spîyî. Lès maîsses m'ont min. me promètu one ôte place...po pus taurd...
Aléz Lèyon, n'èûchoz nin peû, gn'a co rin d' fait por vos, ni po pèrson.ne d'alieûrs...Bin sûr, avou vosse maujone à payî, èt vos èfants,

,èt one feume au chômadje lèye èto, ça n' sère nin aujîy !

Vèyoze? C'est po ça qu' dj'a pris l' place di gârde vèci...Djè l' sé bin, dj'a r'toûmé m' casaque èt vo m' la d' l'ôte costé asteûre...Ni vaut-i nin mia ça qu' rin du tout? Adonpwîs, maîs i n' vos l' faut dire à pèrson.ne don, gn-a todi one pitite saqwè qui trin.ne d'on costé ou d' l'ôte èt qui dj' pou ramasser à môde di fin èt l'aler r'vinde.. .Si ça n'èst nin mi, c'è-st-on-ôte què l' frè...Adon?

Non.na Lèyon ! Nin lès pwin.nes di riv'nu là d'ssus! Vos vèyoze bin qui l' grille èst sèrye !
Non.na, vos n' mousseroze nin! nin min.me po r'veûy li place èvou ç' qui v's-avoze souwé trinte ans d' vosse vikaîrîye ! Ça vos sièvreûve à qwè ?
Aléz Lèyon ...Vos savoz bin qui dj' so d' vosse costé ! On z'è vèrè à d'bout dès « gros » èt dès « milôrds » !
Èt...one boue djoûrnèye, don !...

Guy BRENER

Voici à présent la traduction française par l'auteur:

Le garde

Allez, Léon, tu n'as plus rien à faire ici. C'est fermé! Tu savais pas? Tu regardes donc pas la télé? Non? Ben j'te l'apprends... Ah, tu n'avais pas assez de fric pour te payer la télé? Désolé...ah bon? Tu avais entendu des rumeurs de fermeture et tu étais venu aux nouvelles? Eh bien, les voilà toutes!

La décision vient du dessus. Moi, j'y suis pour rien... J'exécute ce qu'on m'a dit d'exécuter...
Je fais des rondes pour pas qu'on entre encore dans l'usine...C'est eux qui m'ont dit de faire ça...
Allez, essaie de comprendre...Que veux-tu faire à toi tout seul? Tu ne voudrais pas occuper les lieux quand même? Non mais des fois! Faut pas rêver... Puisque j'te dis qu'on ferme tout...

Je sais, c'est dur après trente ans d'boulot dans la même boîte...J'me mets à ta place... Mais maintenant, on délocalise pour que ça devienne plus rentable, comme ils disent. Oui, moi on m'paie encore !...Normal puisque j'travaille encore...Rassure-toi, j'me crève pas...une ronde toutes les deux heures et... j'prends l'air en même temps. Eh oui, on m'paie pour me promener.

Ce que tu vas devenir, Léon? Ça, j'en sais rien. Pas mes ognons. Et moi alors? Si j'fais du bon boulot maintenant et que je fais gaffe à ce qu'on ne s'en prenne pas à l'outil – tu sais y a toujours des excités partout – ben j'ai encore une petite chance qu'ils me redonneront du boulot... plus tard... Oui, ce sont les chefs qui l'ont dit !

Crois-moi, mon vieux, tout n'est pas encore fini pour toi ni pour personne. Evidemment avec ta maison à payer, avec tes mômes et ta femme qui chôme elle aussi, tu risques d'en baver... Ça ne sera pas facile !

D'un côté, vois-tu, c'est pour ça que j'ai pris la place de garde de ce qui reste à garder... Ben oui, j'sais bien que j'suis de leur côté maintenant, mais vaut mieux ça que rien du tout, comme toi...

Et puis – mais ne le dis à personne hein, y a toujours quelques bricoles qu'on peut récupérer ni vu ni connu, et qu'on peut revendre. Si c'est pas moi qui le fais, ça sera un autre... alors...

Non, Léon, n'insiste pas ! Tu ne vois pas que la barrière est baissée ? Non, on n'entre pas... même pas pour revoir cet atelier où tu as usé trente ans de ta vie...Ça t'avancerait à quoi d'ailleurs ?

Allez, je suis de tout coeur avec toi. On les aura, les « gros »... Et surtout...Bonne journée...

Avec l'aimable autorisation de la revue « Reflets » Janvier- février

QUELLE SOCIETE ? VOTRE CONCEPTION...

Le modèle néolibéral qui imprègne la politique socio-économique de notre pays est plombé quoi qu'en disent les pontifes libéraux. De même, le modèle de société que prône le parti socialiste est d'un autre âge.

Un modèle de société mixte dans l'esprit keynésien se réimpose : participation partagée pouvoir public/pouvoir privé. Une économie régulée. Les sociétés qui vivaient en économie mixte se portaient très bien avant d'être transférées à 100 % au secteur privé. Citons notamment deux d'entre elles : la Caisse d'Epargne et la Société nationale de Crédit à l'Industrie. L'Etat y disposait de 50 % du capital.

Depuis leur cession totale au privé, des obstacles à l'adoption radicale de ce modèle mi-Etat/mi-privé se sont élevés, dont la hauteur de la dette publique. Nonobstant ce handicap, la Belgique ne devrait-elle pas suggérer à l'eurogroupe – les seize pays qui ont l'euro en partage – de lancer un grand emprunt européen dans lequel chacun des pays serait libre de puiser sa quote-part ? Une idée avancée par François Bayrou, président du Modem, parti politique français.

Votre conception ? Quel chemin prendre ? R.W.

Mon chez moi wallon

Cotisation : 10,00 €
Compte n° 145-0539031-61
de la Ligue Wallonne – 1200 Bruxelles



<http://www.liguewallonnebruxelles.be>
<http://liguewallonnebruxelles.skynetblogs.be>

A MÉDITER

« Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit »

Henri LACORDAIRE,
52e conférence de Notre-Dame, 16 avril 1848.



LE COIN DES AMIS

BOUGE L'ESPACE WALLONIE- BRUXELLES : SOLIDARITE, RESISTANCE...

Le front de la Solidarité

La Flandre réclame avec force une grande réforme de l'Etat. Elle en a besoin. Elle sait que les jours de sa splendeur, de son arrogance, de son égoïsme sont comptés. Au vieillissement de son parc industriel et commercial se greffent le vieillissement de sa population et l'ensablement de ses ports maritimes. Elle doit engranger des moyens colossaux, au maximum, dans un laps de temps le plus court possible, pour faire face à son déclin annoncé si elle ne réalise pas une jonction directe avec le bassin rhénan.

La Flandre doit donc impérativement faire sauter le « bouchon » BHV. Sa survie économique le lui commande. D'où son agressivité et les tentatives de percée en force en s'appuyant sur la loi du nombre : la majorité à la Chambre des Représentants. Jusqu'à présent les partis francophones résistent. Tiendront-ils jusqu'aux élections du 7 juin prochain ? Vraisemblablement. Mais après ? C'est la grande incertitude au regard de la fragilité du « front francophone », de l'ego démesuré des présidents des partis francophones. C'est la grande crainte d'une fulgurante percée de la Flandre. Beaucoup d'éléments sont déjà en place.

Au niveau fédéral, les fonctions régaliennes, à l'exception des Finances – et encore, d'autant que le président de la Commission, un francophone par rotation, n'est toujours pas désigné – sont entre les mains flamandes, à savoir les Affaires étrangères, la Justice, l'Intérieur, la Défense, la Fonction publique, le Premier Ministre.

Au niveau de Bruxelles, les grandes institutions flamandes se sont déployées en des lieux stratégiques au centre de Bruxelles ; le secteur culturel est noyauté, Flagey, Beaux-Arts... ; le secteur de la mobilité se teinte de gris, de noir et jaune. Les Flamands ne digèrent pas que leur « capitale » soit la troisième ville de langue française du monde ; ils font tout pour qu'elle présente une image flamande à l'étranger.

Au niveau de la Wallonie, la Flandre fait miroiter les avantages de la connaissance du néerlandais pour l'octroi d'un emploi et pousse à l'éclosion de classes d'immersion en néerlandais (en flamand), s'assurant, par le jeu du plus grand nombre, la flamandisation de la Wallonie tout entière dans la décennie suivante ; le secteur de l'agriculture et de l'élevage est cadencé par le Boerenbond ; le secteur du tourisme - l'hôtellerie, les camps de vacances - est infiltré ; le développement et l'entretien de ses réseaux routier, ferroviaire et fluvial sont freinés par défaut d'octroi de moyens financiers suffisants.

Si les francophones par lassitude, par faux calcul électoral, par naïveté, acceptent la scission politique ou judiciaire de BHV, ils ouvriront les vannes de la déferlante flamande sur Bruxelles et sur la Wallonie. Ces deux Régions se trouveront dès lors en situation de Résistance. La seule arme dont elles peuvent disposer est la solidarité.

Aussi, la culture de la solidarité est-elle vivement demandée par la Ligue wallonne de la Région de Bruxelles à tous les édiles politiques. Car la solidarité, c'est l'essence même de l'âme wallonne

et de l'âme bruxelloise. Elle véhicule leur histoire, leur langue, leur identité, leur passé. Cette valeur inspire notre détermination à construire un espace francophone solidaire, auquel se sont ralliés au cours des tout premiers jours de janvier : Madame Dominique BRAUN, 1150 Woluwe-St-Pierre ; Monsieur Jean CARLIER, 1040 Etterbeek ; Monsieur Michel LEGRAND, 1020 Laeken ; Monsieur Marcel PAUL, 4520 Wanze ; Monsieur René PYPENS, 1070 Anderlecht.

Tous ensemble, osons dire à notre Communauté française : Je t'aime ! Unis par l'engagement dans la liberté. Unis dans une pensée à ceux qui, au cours de la décennie 1960, ont ravivé la flamme de l'espoir, de l'Espérance.

Le front de la résistance

Sur les chemins de l'Espérance, cadencions nos pas par le mot : Résistance. Bannière sacrée sous laquelle nous nous rassemblons. Chacun de nous a le devoir de devenir un citoyen actif, un donateur de ses possibilités pour que notre Communauté française soit une ruche de vitalité. Ne jamais céder ! Ne jamais verser dans la résignation ! Garder intact le culte de notre langue, la langue française, et le respect de notre passé. Résister, c'est faire vivre le français, c'est faire vivre la voix de la liberté et de la tolérance, c'est faire vivre la voix humaniste. La construction d'un espace francophone solidaire. Ensemble.

Raymond WATRICE

1^{ère} Liste 2009

NOMS	LOCALITES	MONT.
SMITS Philippe	1030 Schaerbeek	10.00
WILLEMS Jean	1200 Woluwe-St-Lambert	10.00
PIERLOT Roger	1150 Woluwe-St-Pierre	10.00
PAULET Joannes	1030 Schaerbeek	5.00
RODRIGUE Michel	1090 Jette	10.00
LAGASSE Charles-Etienne	1000 Bruxelles	10.00
HORNE-OLIVIER Adrien	1200 Woluwe-St-Lambert	10.00
CHEVALIER Daniel	1070 Anderlecht	10.00
COLSOULLE Nadine	1020 Laeken	5.00
HOUX Denis	7050 Tubize	5.00
FAUTRES Viviane	1180 Uccle	5.00
COLLIN René	1350 Orp-Jauche	3.00
LEONARD-DUTERME José	1170 Watermael-Boitsfort	2.00
PERSOONS Caroline	1150 Woluwe-St-Pierre	25.00
LEGRAND Michel	1020 Laeken	10.00
JAUMOT Arlette	1200 Woluwe-St-Lambert	10.00
DIELENS José	1160 Auderghem	10.00
DUVIGNEAUD Laure	1000 Bruxelles	10.00
BONNET Marcel	1800 Vilvoorde	10.00
GHISLAIN Richard	1350 Orp-Jauche	5.00
CARNIERE André	1160 Auderghem	5.00
DEFOSSET Georges	1160 Auderghem	2.00
DELTENRE Alain	F-83140 Six Fours-les-Plages	40.00
CHAPELLE Elisabeth	1200 Woluwe-St-Lambert	20.00
BERNARD René	1040 Etterbeek	10.00
ROOS Jean-Paul	1170 Watermael-Boitsfort	10.00
MAINGAIN Roger	1200 Woluwe-St-Lambert	10.00

Calendrier des activités des cercles wallons



Mars :

Samedi 14 à 12 heures. Banquet du 100^e anniversaire.
Cercle Royal Les Wallons du Bassin du Centre. R. Bartholomé : 02.426.09.85.

Dimanche 22. 77^e Gala du Folklore wallon. J. Rassart : 02.672.85.97.

Jeudi 26 mars. Visite du musée du cacao et du chocolat
Amicale des Aînés Francophones. Françoise Charue : 02/733.85.36 ou portable 0495/70.70.77

Samedi 28. Dîner de printemps.
Cercle Royal Wallon de Watermael-Boitsfort. R. Gaspard : 02.660.06.92.

Avril :

Mercredi 1 à 17 heures. Présentation de trois ouvrages littéraires à l'Espace Wallonie.
Association Royale des Écrivains et Artistes de Wallonie.
J. Bodson : 0498.10.50.83.

Samedi 4 à 12 h 30. Banquet de printemps.
Cercle Royal Borain de Bruxelles. F. Rossignol : 02.673.25.07.

Samedi 4 à 15 heures. Théâtre « Les deux vierges » par la Cie « Parenthèses ».
Cercle Royal Gaumais de Bruxelles. J-M Fox 02.672.15.31.

Samedi 18. Excursion à Roisin.
Cercle Royal 'Les Tournaisiens sont là'. Chr. Bocquet : 067.55.52.74 ou 0475.64.51.92.

Jeudi 23 avril. Escapade à la Citadelle de Namur (Parfumerie Delforge) et visite de la miellerie à Sombreffe.
Amicale des Aînés Francophones. Françoise Charue : 02/733.85.36 ou portable 0495/70.70.77

Samedi 25. Assemblée générale et spectacle de variétés.
Cercle Royal Borain de Bruxelles. F. Rossignol : 02.673.25.07.

Du 25 au 30 avril. Voyage dans le Jura.
Association wallonne de la Woluwe à Auderghem – AWWA.
J. Rassart : 02.672.85.97

Elections régionales et européennes du 7 juin 2009

Nous invitons nos membres **en règle de cotisation**, candidats aux élections régionales et/ou européennes du 7 juin 2009, à nous faire connaître **avant le 4 mai 2009 le sigle de la liste qu'ils défendent et la place qu'ils y occupent**.

Nous les invitons également à nous faire parvenir avant le 4 mai 2009 **un texte de maximum 15 lignes** (ou 1.050 caractères) définissant leur projet pour la Wallonie et Bruxelles et surtout comment les deux grandes Régions francophones peuvent bâtir leur avenir ensemble. Le texte peut porter sur les enjeux institutionnel, économique et culturel. Le relevé des candidats et les textes paraîtront dans notre périodique de mai 2009.

Aux élections législatives du 10 juin 2007, les candidats signalés par *La Ligue Wallonne* ont totalisé 274.247 voix de préférence !

Uniquement par courrier postal ou par courriel : Marie-Claire Daloze avenue du Onze novembre 28 1040 Bruxelles mcdaloze@skynet.be